

La commission du personnel administratif a signalé au Gouvernement ce principe défectueux et elle a suggéré une réforme; je ne sache pas que le Gouvernement ait tenté un seul effort pour remédier aux abus. Le Gouvernement a-t-il inséré dans sa nouvelle loi sur le personnel civil quelque disposition en vue d'obtenir cette réforme? Il faut espérer qu'il en est ainsi; car il est grandement temps de tenter un effort afin d'établir le personnel administratif sur une base permanente et équitable. Si ce système s'est perpétué jusqu'ici, c'est surtout sur les ministres qu'en retombe la responsabilité. Que le Gouvernement tienne compte de ces observations, afin de se conformer aussi parfaitement que possible aux exigences de la loi. Le ministre devrait nous renseigner sur ces fonctionnaires. Pourquoi tolère-t-il qu'on emploie un si grand nombre de commis de cette classe inférieure sans qu'ils aient subi l'examen?

Combien d'entre eux ont passé l'examen? S'en trouve-t-il un seul?

L'hon. M. GRAHAM: En ce qui regarde les spécialistes, l'honorable membre l'a expliqué lui-même.

M. SPROULE: Nous allons laisser cela de côté.

L'hon. M. GRAHAM: L'honorable membre a disserté longuement sur ce sujet, mais il s'est réfuté lui-même. Il n'aurait pas été légitime de les employer aux termes de l'acte du service civil, aux appointements qu'il est nécessaire de leur payer. Quant aux autres, ce sont des commis supplémentaires, et l'acte du service civil ne renferme aucune prescription à leur égard.

M. SPROULE: Pourquoi? Parce que, j'imagine, ils ne sont pas appelés à subir l'examen.

L'hon. M. GRAHAM: L'honorable député fait erreur. Je sais que nombre d'entre eux ont subi l'examen du service civil; il a été fait un fort petit nombre de nominations dans mon département; mais toutes les fois que je suis appelé à faire une nomination, je donne la préférence à la personne qui a passé l'examen du service civil.

M. SPROULE: Si ces employés ont subi l'examen du service civil, et si leurs services sont requis en permanence, pourquoi ne sont-ils pas portés sur la liste des employés permanents? S'ils étaient éligibles dans le temps, s'ils avaient subi l'examen et si leurs services étaient requis par le département, on aurait dû les inscrire sur la liste des permanents, et alors nous saurions combien d'employés nous avons à payer.

L'hon. M. GRAHAM: La question de l'honorable membre est parfaitement légi-

time et digne de notre attention. S'il fallait inscrire ces employés sur la liste des permanents, cela nous obligerait à créer un grand nombre d'emplois permanents, sans quoi nous ne saurions nous assurer leurs services. Je suis à peu près de la même opinion que l'honorable membre: si les services de ces personnes doivent être retenus en permanence, il deviendrait nécessaire de créer un plus grand nombre d'emplois et de les y nommer. Si ce n'était que le bill du service civil doit être présenté, je demanderais qu'on opérât cette réforme dès l'année prochaine. Chaque fois qu'il nous faudra de nouveaux commis, et cela d'une manière suivie, nous devrons les inscrire parmi les permanents. Je suis de l'avis de l'honorable membre que nous devrions déterminer le nombre d'emplois permanents qu'il est nécessaire d'avoir dans le département et y nommer des commis définitivement. Sans doute, il se présentera toujours des circonstances dans lesquelles il est nécessaire de faire de nouvelles nominations.

Pour payer les dépenses relatives aux causes portées devant la commission des chemins de fer, \$10,000.

M. J. D. REID: Je relève dans le rapport de l'auditeur général qu'un objet de dépense sous cette rubrique, l'année dernière, c'est le paiement d'une somme de \$1,132.35, à M. W. S. Buell.

L'hon. M. GRAHAM: Jusqu'au 30 septembre 1907, nous avons dépensé \$8,723.90. Ce sont des paiements faits à M. Buell, M. Richardson, M. Owens, pour comptes rendus sténographiques, et à Macdonald et Shepley, et ainsi de suite.

M. J. D. REID: Combien a-t-il été payé à Macdonald et Shepley?

L'hon. M. GRAHAM: M. Shepley était le principal avocat, et il a été payé à Macdonald et Shepley \$2,845.21. M. Buell a reçu \$1,132.35; M. James Richardson, \$991.40; M. Owens, \$396.90; papeterie, \$1,074. Inutile de les lire tous.

M. J. D. REID: Sans doute, ce crédit ne saurait être affecté à d'autres fins?

L'hon. M. GRAHAM: Non.

M. MONK: Le ministre a-t-il eu le temps de s'enquérir des accusations de M. Boyer relativement à la gestion du canal de Soulanges?

L'hon. M. GRAHAM: Je n'ai pu me rendre à mon département depuis.

M. BERGERON: C'est là une affaire très grave, et le ministre ne devrait pas la considérer à la légère. Le surintendant de ce canal a été accusé d'irrégularités très sérieuses.

L'hon. M. GRAHAM: C'est M. Sauvé, le surveillant.